

Synthèse du 9<sup>ème</sup> Forum national des Guinguettes au bord de l'eau  
Les Guinguettes, un Esprit et un Art de Vivre !

Lundi 25 Janvier 2016 – Maison Fournaise, Chatou, (78)

**Participants :**

- Jean-Louis Ayme, Administrateur et Président *fondateur du Musée de la Grenouillère à Croissy(78)*
- Marie-Jo Beddar, *Assistante DPTC- CCI Versailles-Yvelines (78)*
- Valérie Bedel, *Responsable de la Guinguette de Par-ci Par-là Dordives (45)*
- Magali Bonnier, *Responsable Projets Territoires et Collectivités CCI Versailles-Yvelines (78)*
- Catherine Burger, *Présidente Office de Tourisme de Bougival(78)*
- Marie-Madeleine Damien, *Professeur Université de Lille et Responsable du projet Spot Seine Aval (78)*
- Marie-Christine Davy, *Présidente Association des Amis de la Maison Fournaise Chatou (78)*
- Marie-Paul Deheyn, *Administratrice association Les amis de la Maison Giquel Rueil-Malmaison (92)*
- Christophe Delatte, *Trésorier association Les amis de la Maison Giquel Rueil-Malmaison (92)*
- Jean-Yves Dupin, *Responsable de la Guinguette de l'île du Martin-pêcheur Champigny-sur-Marne et Président de l'association Culture Guinguette Bry-sur-Marne (94)*
- Anne Godin, *Directrice de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire Lagny-sur-Marne(77)*
- Émilie Ferron, *Porteur de projet Guinguette dans l'Eure et Loir (26)*
- Amie Émilie Ferron, *Porteur de projet Guinguette dans l'Eure et Loir (26)*
- Antoine Johner, *Responsable de la Guinguette du Rhin Strasbourg (67)*
- Dominique Kugel, *Référente de la Guinguette du Rhin pour Paris (75)*
- Bernadette Legrenzi, *Direction des projets Seine Tourisme en Yvelines (78)*
- Patrick Ozanne, *Président de l'Office de Tourisme du Pays des Impressionnistes (78)*
- Pierrick Roynard, *Administrateur Association Sequana Chatou (78)*
- Jean-Pierre Vic, *Responsable de la Guinguette Auvergnate Villeneuve St Georges triage (94)*
- Nicole Voillot, *Administratrice Culture Guinguette et missionnée par la Guinguette de Chez Fifi Neuilly-sur-Marne (93)*
- Christine De Klerk, *Chef de Projet de Culture Guinguette Bry-sur-Marne(94)*

**Excusés :**

- Joël et Marie-Hélène Mahéo, *Responsables de la Guinguette de Belle Isle à Châteauroux (36)*
- Gérard Morisseau, *Responsable de la Guinguette de Rochecorbon (37)*
- Philippe Panier, *Responsable de la Guinguette de Chez Fifi à Neuilly-sur-Marne(93)*
- Mr et Mme Paquay, *Responsables de la Guinguette d'Escaupont (59)*
- Arnaud Sprick, *Responsable de la Guinguette des Étangs du Longeau d'Hannonville-sous-les-côtes (55)*
- Peggy Vinterstein, *Responsable de la Guinguette Le Canotier à Paillencourt (59)*

## En Introduction :

Ce 9<sup>ème</sup> Forum national des Guinguettes au bord de l'eau a été l'occasion pour Culture Guinguette de faire découvrir le site exceptionnel du Hameau Fournaise sur l'Île des impressionnistes à Chatou en organisant pour l'accueil des participants une visite commentée.

Et, c'est en compagnie de Marie-Christine Davy, présidente des Amis de la Maison Fournaise, d'Anne Galloyer conservateur du Musée et de Pierrick Roynard, administrateur des ateliers de restauration de bateaux anciens de Séquana que nous avons eu la chance, sous un soleil radieux, de mesurer la valeur préservée de ces différents patrimoines culturels et historiques.

Puis, nous nous sommes retrouvés autour de deux tables rondes pour échanger sur la perspective d'évolution de la charte *Guinguette de Pays*® et sur l'organisation de l'événement *Miss Guinguette*® Nationale 2016.

**Jean-Yves Dupin, président de Culture Guinguette**, remercie les participants de leur présence et propose un tour de table où chacun présente son activité.

Il souligne que cette 9<sup>ème</sup> rencontre initialement réservée aux responsables de guinguette leur permettant d'échanger sur l'entreprise, est aujourd'hui ouverte à d'autres professionnels dont les activités trouvent échos dans les missions de sauvegarde, de préservation et de valorisation du patrimoine culturel et festif des guinguettes, à savoir des organismes de tourisme et des porteurs de projets d'établissement.

La diversité et l'équilibre des personnes présentes ont permis des échanges et des réflexions nourris d'expériences.

Le forum s'ouvre donc dans une volonté d'inscrire les guinguettes d'aujourd'hui en tant qu'acteur dans la valorisation et le développement d'activités culturelles, touristiques et de loisirs symbolisant un "*esprit guinguette*" véritable art de vivre.

Les échanges se poursuivront pendant le repas au restaurant Fournaise. Monsieur Ruitter, le responsable, nous accueillera et présentera son établissement sur la magnifique terrasse où Renoir a peint *le déjeuner des canotiers*. Puis Jean-Louis Ayme nous ouvrira les portes du Musée de la grenouillère, lieu de mémoire et de sauvegarde du patrimoine de La Grenouillère et de l'île de Croissy.



## Relevé des interventions :

**Première table ronde : Les Guinguettes de Pays®**, une marque à protéger, une charte à valoriser et un label de patrimoine culturel et touristique à promouvoir sur le territoire.

### Rappel du projet de Culture Guinguette :

L'association propose aux guinguettes des bords de l'eau de se rassembler sous une marque nationale, *Guinguette de Pays®*, redéposée cette année à l'INPI pour 10 ans.

Ce travail initié en 2005 avec l'aide de la FNPAT, Fédération Nationale des Pays d'Accueil Touristique et sur le modèle des Bistrot de Pays, a l'ambition de lancer une dynamique identitaire de promotion des guinguettes au bord de l'eau dans une démarche qualité d'accueil et d'animation, de mise en valeur de la carte de restauration auprès de leur clientèle par les produits du terroir, ainsi que les atouts touristiques du territoire.

La mobilisation de ce réseau national, encouragée par des guinguettes ambassadrices régionales, passe par l'engagement personnel à respecter une même charte.

Une commission se réunit annuellement pour étudier les nouvelles candidatures. Depuis 2005, une vingtaine d'établissement ont signé la charte.

L'objectif: Partie d'une démarche originale mobilisant des établissements identifiés guinguette au bord de l'eau, la Guinguette de Pays® a pour but, à travers un réseau d'animations, de contribuer à la conservation et la promotion de ces lieux.

**Aujourd'hui, il semble nécessaire de reformuler le texte initial de la charte afin de mettre en avant les points et atouts originaux de cet esprit guinguette qui font de ces établissements des lieux culturels bien identifiables par tous.**

**Jean-Louis Ayme** propose d'élargir notre démarche et prendre modèle sur des labels :

- *Bistrot de Pays®* tout en affirmant l'esprit convivial, authentique et festif bien particulier qui caractérise les guinguettes.
- Les Festnoz, patrimoine immatériel inscrit à l'UNESCO

Nous pourrions trouver des appuis auprès des services du Ministère de la Culture et de la Région Ile de France afin de renforcer et développer le réseau existant notamment sur l'ouest parisien.

**Jean-Pierre Vic** insiste auprès de porteurs de projets de l'importance de cet " *esprit guinguette*" qui porte le sentiment convivial et de lien social pour les habitants.

**Nicolle Voillot** précise que les personnes venant à la guinguette préparent leur venue, il y a pour certain une part de mise en scène. C'est une autre sortie que d'aller simplement au restaurant ou d'aller danser.

**Jean-Yves Dupin** insiste sur cet état d'esprit authentique, d'un art de vivre à la française, restituant l'ambiance qui règne dans le réseau des guinguettes quelque que soit leur statut : éphémère, estivale ou en activité principale.

**Valérie Bedel** demande à ce que soit ajouté dans la Charte un critère historique justifiant de l'existence dans le passé de cet " *esprit guinguette* " dans l'environnement proche de l'établissement.

Cela légitimera le fait que des guinguettes éphémères ou estivales soient intégrées dans le réseau *Guinguette de Pays®*.

**Catherine Burger** pense qu'il serait intéressant d'inscrire ce travail de valorisation de patrimoine en s'appuyant sur les travaux de 2 projets touristiques de l'Ouest Parisien : celui du SPOTT Seine Aval (Structuration de Pôle Touristique Territorial) et celui du Contrat Normandie – Paris Île-de-France, Destination Impressionnisme.

### ***Mais qui vient dans les Guinguettes ?***

**Jean-Pierre Vic**, ouvert toute l'année, souligne l'attraction des touristes étrangers : australiens, américains et également une clientèle plus européenne à venir voir ces fameuses guinguettes dont ils ont entendu parler. Il accueille des groupes en semaine et week-end ainsi que des habitués venant individuellement.

**Jean-Yves Dupin** ajoute que son établissement est ouvert toute l'année. Aujourd'hui la semaine est réservée à l'accueil des groupes seniors et le week-end est ouvert au public. Il précise que depuis plusieurs années il y a une augmentation des réservations par les groupes également le week-end.

**Antoine Johner** explique que l'objectif de son établissement est différent puisque c'est une association de danse qui gère l'activité de la guinguette du Rhin. Il y a beaucoup de danseurs et il est ouvert à tous.

L'organisation de la restauration oblige une gestion économique soumise à la difficulté de répondre aux flux plus ou moins nombreux du public.

**Valérie Bedel** souligne que l'âge de ses visiteurs va de 40 à 100 ans. Et que les personnes demandent de plus en plus un répertoire : danse des années 80.

### ***Redéfinir plus précisément les critères de la Charte permettrait de promouvoir l'appellation ?***

**Christine De Klerk** propose d'envoyer le texte actuel de la charte afin que chacun puisse s'exprimer sur les critères.

**Antoine Johner** attire notre vigilance sur les frais artistiques qu'engendrent musiciens et orchestres ainsi que l'image de l'accordéon qui peut déconnecter la guinguette des lieux festifs sur certains publics et même sur les jeunes seniors des années 60.

A une époque, l'accordéon a permis aux gens de se retrouver pour danser et faire la fête, il témoigne toujours de ce bon esprit que l'on trouve dans les guinguettes et c'est pourquoi il reste inscrit de temps en temps dans la programmation.

## **L' "esprit guinguette " devrait être précisé dans le texte de la charte.**

**Antoine Johner** : explique qu'il y a quelques années les guinguettes : c'était parisien. En Alsace la fête de village est la Kilbe mais aujourd'hui de nombreuses villes organisent leur fête guinguette et on lui demande ses décors pour recréer cette ambiance si particulière : guirlandes, lampions, et autres décors flonflons.

**Jean-Yves Dupin** propose que chacun puisse définir en quelques lignes l' "esprit guinguette" et de les transmettre à l'association. Pour lui, la musique dite vivante doit être précisée.

**Marie-Christine Davy** trouve qu'il y a beaucoup de joie dans le mot guinguette.

**Émilie Ferron** témoigne qu'historiquement il n'y avait pas de guinguettes dans sa localité de Chartres mais que l'environnement paysagé des bords de l'eau y ressemble. Les habitants de sa région sont en demande et ont envie qu'une guinguette s'y installe.

**Jean-Yves Dupin** confirme cette résonance auprès des publics dans l'évocation des guinguettes, maisons au bord de l'eau et fêtes d'antan. Actuellement, les gens ont envie de se rassembler, de se retrouver de façon plus légère qu'ailleurs. La guinguette crée ce lien et le favorise. Il précise que ces dernières années, les guinguettes sont aussi un attrait touristique.

**Jean-Pierre Vic** réagit également dans ce sens et précise que cet esprit guinguette permet à son établissement de recevoir tout le monde.

**Marie-Madeline Damien** pense que la proximité de l'eau doit rester un des critères. Cependant les bords de mer, ne devraient pas y être inscrits.

**Antoine Johner** s'interroge sur ce que peut apporter une charte Guinguette de Pays ?

**Valérie Bedel** lui répond que celle-ci doit empêcher à d'autres établissements de s'appeler ainsi. Le label doit permettre de soutenir et de mettre en avant les particularités de nos activités afin que de nous démarquer.

**Jean-Louis Ayme** insiste pour inscrire cette démarche dans une orientation AOC culturelle et européenne de part l'authenticité de l'activité et la spécificité de son origine géographique.

**Bernadette Legrenzi** pense que ce positionnement permettrait de capter une clientèle européenne et d'approcher des résidences d'artistes dont les réseaux internationaux et locaux pourraient un moyen de booster les guinguettes.

**Magali Bonnier** précise que dans le cadre des commissions du SPOTT Seine Aval : la valorisation du patrimoine, l'aménagement des berges, les stratégies de communication, l'innovation (encadré) et notamment dans l'obtention du label européen « destination d'excellence » ils pourront nous aider à formuler notre travail.

**Jean-Yves Dupin souligne** l'importance de réfléchir à la réécriture de la charte et de préciser le cadre des critères.

### Pistes d'action :

#### **1. Nécessité de redéfinir les critères de la charte pour structurer l'offre**

Le texte actuel sera adressé à chacun par mail.

**Jusqu'au 10 mars**, il vous est possible de retourner vos contributions par mail à [cultureguinguette@orange.fr](mailto:cultureguinguette@orange.fr) afin que l'ensemble des remarques, suggestions, commentaires puissent permettre le projet d'écriture de la charte guinguette de pays 2016 présentée en assemblée générale en mars.

#### **2. Organiser un cadre légal du projet**, nous solliciterons la CCI78 pour formuler le cahier des charges du Label **en Avril**.

Et entamerons un travail d'inventaire et d'état des lieux de l'offre actuelle ainsi qu'un diagnostic sur la diversité et l'originalité des guinguettes.

#### **3. Communiquer sur le projet dès à présent**, afin d'améliorer la visibilité tant au niveau local que national :

- sur des opérations médiatiques : Radio, Presse,...
- des événementielles comme celui de Miss Guinguette 2016
- mise en place d'outils dédiés : Développer une rubrique dédiée sur le site internet

## ***Deuxième table ronde : Miss Guinguette® 2016, présélections et mise en œuvre de la finale nationale en septembre***

### Rappel de l'existence de l'événement :

La première élection *Miss Guinguette®* a eu lieu le 14 juillet 1993 à la Guinguette de l'Île du Martin-pêcheur à Champigny-sur-Marne. Pendant plusieurs années, il s'agissait d'un événementiel organisé uniquement et conjointement par Culture Guinguette et la Guinguette afin de mettre à l'honneur la danse à deux, le bal populaire, l'univers culturel et festif des bords de l'eau. En 2010, Miss Guinguette devient national et propriété de l'association. Chaque année, des couples présélectionnés en amont dans différents établissements sont invités à une grande fête pour célébrer et élire Miss Guinguette Nationale.



### Objectifs :

- Sauvegarder la danse à deux,
- Promouvoir la diffusion de musique dite vivante,
- Favoriser le rapprochement et le lien entre les générations,
- Fédérer le réseau des Guinguettes au bord de l'eau sur tout le territoire.

### Conditions :

- ⊙ Toutes les guinguettes adhérentes à *Culture Guinguette* et à jour de leur cotisation peuvent participer aux présélections pour *Miss Guinguette® Nationale*.
- ⊙ La Miss et son cavalier élus représenteront leur établissement lors de la finale nationale en septembre.
- ⊙ Il est préconisé que toutes les présélections se déroulent le 14 juillet. Cependant sachant que l'organisation n'est pas toujours possible celle-ci peut se dérouler entre le 1<sup>er</sup> mai et le dimanche 23 août 2015.
- ⊙ La date doit être communiquée avant le 30 Avril à l'association Culture Guinguette.
- ⊙ Des frais d'inscription de 100,00€
- ⊙ Un dossier d'organisation simplifié tant dans sa formulation que dans le déroulé de l'animation est remis ou envoyé aux responsables de chaque établissement. Un animateur de l'association se rend disponible pour accompagner les établissements dont c'est la première organisation.

### Critères de sélection :

- 4 notes danses chacune notée sur 10, la sélection se fait sur 4 danses de 2 minutes 30 chacune :
  - Première danse : la valse obligatoire
  - Deux danses sélectionnées par la guinguette parmi boléro, java, tango, paso-doble, rumba, rock'n'roll, fox-trot, cha-cha-cha et la [polka](#) et la [mazurka](#) et le [swing](#)
  - Quatrième danse tirée au sort à la dernière minute par une personne de l'assistance parmi les danses non choisies précédemment.
- Une note d'ambiance générale du couple sur 10, qui tient compte de la complicité du couple pendant l'épreuve de danse.

En cas d'égalité, c'est le total de la danse qui prime. Si l'égalité persiste, on refait une danse tirée au sort.

Lors de la finale en plus des danses, un QCM permet d'interroger les couples sur la culture des guinguettes. (musique, danse, cinéma, peinture, littérature, expressions ...)

### **24<sup>ème</sup> Élection Miss Guinguette,**

**Attention, le terme de Miss peut renvoyer à une fausse et/ou mauvaise image des bals des guinguettes.**

**Valérie Bedel** s'exprime sur la difficulté d'organiser une présélection dans son établissement à cause de la connotation du mot « Miss » qui peut à la fois renvoyer à une image pas très moderne, qui fait parfois sourire en référence un concours de beauté cela rend difficile en termes de communication.

**Antoine Johner** pense qu'il faut avant tout dans la communication bannir tous les mots comme concours, trophée ... L'Alsace est une région où les gens dansent beaucoup. Il y a énormément de clubs, ou associations de danse et nous devons rester dans l'esprit guinguette.

**Dominique Kugel** informe qu'afin d'optimiser l'inscription des couples aux présélections, la guinguette du Rhin a réalisé une affichette à partir de l'affiche de 2015 afin que les danseurs puissent faire connaître l'événement dans différents lieux de danse.

**Émile Ferron** pense que l'événement doit valoriser le bal et les danseurs et que le nom de l'événement soit d'un intitulé plus descriptif.

**Christine De Klerk propose** que chacun s'exprime sur des idées de noms :

*Duo guinguette, Couple Guinguette, Émotion guinguette .....*

### **Lieu et date de la finale nationale en septembre 2016**

Dans l'intérêt de faire tourner cette grande fête, la finale nationale ne peut avoir lieu deux années consécutives au même endroit. C'est pourquoi, la guinguette du Rhin à Strasbourg détentrice du titre Miss Guinguette 2015 ne réorganisera pas cette année la finale.

#### Deux établissements proposent d'accueillir la finale :

- La guinguette de par-ci par-là à Dordives dans le Loiret, représentée par Valérie Bedel.
- La guinguette de Belle-Isle à Châteauroux dans l'Indre, représentée par Marie-Hélène et Joël Mahéo.

#### La date préconisée :

- **le Dimanche 18 septembre 2016 en même temps que les journées européennes du patrimoine.**

Dans le but d'intégrer l'intérêt historique, esthétique, culturel des guinguettes auprès du Ministère de la Culture et de la direction générale des patrimoines chargée entre autre de la protection et de la valorisation des biens culturels et du patrimoine immatériel.



### **Dates des présélections :**

**Jean-Pierre Vic** a prévu sa présélection à la guinguette Auvergnate le dimanche 10 juillet.

**Jean-Yves Dupin** nous communique la date du 14 juillet pour la guinguette de l'Île du Martin-pêcheur.

**Antoine Johner** indique que sa présélection sera le dimanche 12 juin à 16h au Jardin des Deux Rives à Strasbourg sous le chapiteau de La Ginguette du Rhin et sous les notes de l'orchestre Octo Pulse.

### **Les dates en projet :**

**Émile Ferron** précise que pour l'instant la programmation artistique n'est pas arrêtée mais elle nous fera part d'une date dès que possible.

**Anne Godin** se renseigne auprès des festivités de Marne et Gondoire pour étudier dans quelle mesure il pourrait être organisé une présélection sur le site de Chalifert ou lors des fêtes de la Marne.

**Marie-Paul Deheyn** nous informe que la Maison Giquel a programmé 4 guinguettes estivales en extérieur cet été et que dans ce cadre là, ils sont prêts à y intégrer une présélection sur Rueil-Malmaison.

**Catherine Burger** est intéressée par une présélection lors des festivités du Bal des Canotiers le 29 juin à Bougival.

**Patrick Ozanne** nous informera si une des 7 communes du Pays des Impressionnistes peut dans le cadre de festivités de l'été accueillir une présélection.

**Christine De Klerk** interrogera les autres établissements afin d'établir le calendrier 2016.

### **Pistes d'actions :**

1. **Mi-février** constituer un comité de réflexion et d'organisation 2016
2. **Fin février** : valider la date et lieu de la finale
3. **Début Mai** : confirmer les dates des présélections
4. **Dès à présent** : Travail sur le rajeunissement de l'identité visuelle et du terme « Miss »

### En conclusion :

Tous les participants et les différents responsables des guinguettes adhérentes sont invités à transmettre leurs **commentaires et remarques afin que soit reformulé le texte et les critères de la Charte Ginguette de Pays à Culture Ginguette avant le 10 mars.**

En ce qui concerne **Miss Ginguette**, plusieurs dates de présélections sont déjà programmées. Afin de les promouvoir et optimiser l'inscription de nouvelles guinguettes nous devons travailler sur **l'image d'un événement festif plus moderne et dans l'air du temps.**

*Nous vous rappelons qu'afin de protéger son travail de sauvegarde et de promotion des festivités liés aux guinguettes des bords de l'eau nous vous rappelons que les Marques ®: Culture Ginguette, Ginguette de Pays, Miss Ginguette, Bobines de Ginguette, Ginguette Éphémère ont été déposées depuis plusieurs années à l'Institut National de la Protection Industrielle® par nos soins.*